

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 7 avril 2009 à 19 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Lise Marchand
Monsieur Alain Gervais	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Serge Lafontaine	Monsieur Marco Trottier
Madame Brunelle Lafrenière	Madame Nicole Trudel

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Renaud Lévesque, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières
Madame Sylvie Rainville	Coordonnatrice des Services des ressources matérielles et de l'informatique

L'absence de public est constatée.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président(e)

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 168 0409 :

que rédigé.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0409-01 soit adopté tel

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 169 0409 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 mars 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0409-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Monsieur Claude Leclerc soumet alors à l'attention des commissaires des recommandations concernant des ententes et l'autorisation d'un congé sans traitement d'un cadre. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées sur ces dossiers.

Protocole
d'entente 2009-
2011 – Comité de
tourisme et de
loisir de
Shawinigan

RÉSOLUTION 170 0409 :

respectivement des fonds publics en tant que personnes morales de droit public;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan et la Commission scolaire de l'Énergie administrent

collaboration avec ses principaux partenaires, a mis sur pied un Comité de tourisme sportif et de loisir;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan, en

Commission scolaire de l'Énergie reconnaissent les avantages d'une concertation municipale/scolaire afin de maximiser l'utilisation de leurs immeubles et équipements et ainsi offrir à la population de leur territoire une diversité de services de qualité;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente relatif au Comité de tourisme sportif et de loisir prévoit l'implication de la Ville de Shawinigan, la Commission scolaire de l'Énergie, le Collège Shawinigan, le CLD de Shawinigan ainsi que l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau protocole d'entente applicable pour les années 2009 à 2011 a été élaboré;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit autorisée la conclusion du protocole d'entente 2009-2011 avec la Ville de Shawinigan relatif au Comité de tourisme sportif et de loisir de Shawinigan;

QUE ce protocole d'entente remplace tout protocole d'entente conclu antérieurement sur le même sujet;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc soient autorisés à signer ce protocole d'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Congé sans traitement d'un cadre

RÉSOLUTION 171 0409 : CONSIDÉRANT que madame Sylvie Leblanc, directrice adjointe d'école secondaire, a présenté une demande de congé sans traitement pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT que la Direction générale recommande l'acceptation de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise un congé sans traitement à madame Sylvie Leblanc, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

Adopté unanimement

Entente de partenariat pour le soutien au développement du volley-ball

RÉSOLUTION 172 0409 : CONSIDÉRANT que l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) s'est dotée d'un Plan triennal 2008-2011 dans lequel est reconnu le volet de « priorisation » des sports (organismes sportifs) en Mauricie;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Commission scolaire de l'Énergie de soutenir le développement du volley-ball au sein des écoles primaires et secondaires à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan et le Collège Shawinigan reconnaissent également l'importance de soutenir le développement de ce sport;

CONSIDÉRANT que les parties conviennent de la mise en place d'un programme d'entraînement et d'encadrement des athlètes ciblés, à savoir :

- ✓ les athlètes âgés de moins de 18 ans qui sont inscrits dans un programme d'initiation (écoles primaires) ou de compétition (écoles secondaires) de la commission scolaire, et prioritairement ceux inscrits dans les écoles primaires et dans un deuxième temps, ceux inscrits dans les écoles secondaires;

Président(e)

Secrétaire

- ✓ les participants inscrits au camp de jour (été) de la Ville de Shawinigan;
- ✓ les athlètes des catégories à la Finale des Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser les droits, engagements et obligations de chacune des parties concernant ce programme d'entraînement et d'encadrement des athlètes ciblés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de partenariat pour le développement du volley-ball à Shawinigan avec l'URLS, la Ville de Shawinigan et le Collège Shawinigan;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer ce protocole d'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Une résolution est ensuite adoptée concernant le projet de réorganisation des écoles primaires du secteur de La Tuque.

Projet de réorganisation des écoles ou de modification des actes d'établissement ou de fermeture d'un établissement – Secteur La Tuque

RÉSOLUTION 173 0409 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a débuté un processus de consultation relativement à une réorganisation des écoles primaires pour certains secteurs de son territoire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit adopter le calendrier de consultation publique qu'il entend mener, et ce, en application de la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que soit adopté le calendrier de consultation publique décrit au document 0409-03 pour le secteur La Tuque relativement à la réorganisation des écoles et de modification des actes d'établissement ou de fermeture d'un établissement.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les commissaires, monsieur Réjean Gélinas souligne la conférence de presse tenue par Formation conseil Mauricie relative à une formation en service à la clientèle. De même, des félicitations sont adoptées pour le Gala hommage de la Semaine québécoise des adultes en formation ainsi que pour des élèves d'une équipe de curling s'étant illustrés lors d'un tournoi à saveur internationale.

Président(e)

Félicitations

RÉSOLUTION 174 0409 : CONSIDÉRANT que la 7^e édition du Gala hommage de la Semaine québécoise des adultes en formation a eu lieu le 1^{er} avril dernier au Centre des arts de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que parmi les 80 lauréats de la soirée, seize élèves de la Commission scolaire de l'Énergie ont reçu une bourse de 100 \$ ainsi qu'une attestation de reconnaissance pour souligner leur démarche d'apprentissage;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux lauréats de la commission scolaire de l'Énergie à savoir :

Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice

- ✓ Kathleen Charette;
- ✓ Éric Marcotte;
- ✓ Christina Gauthier;
- ✓ Lyne Rivard;

Carrefour Formation Mauricie

- ✓ Steve Bisson;
- ✓ Audrey Moisan;
- ✓ Carl Boucher;
- ✓ Stéphane Rouillard;
- ✓ Carmen Gagné;
- ✓ Josée Veillette;

École forestière de La Tuque

- ✓ Stéphanie Chamberland;
- ✓ Denis Plourde;
- ✓ Yves Cossette;
- ✓ Normand Therrien;
- ✓ Marco Giroux;

Maison Familiale Rurale

- ✓ Stéphanie Cake.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 175 0409 : CONSIDÉRANT que Jean-Benoît Milot et Raphaël Lafrenière, élèves de l'école secondaire du Rocher ainsi que Alexis Thibeault, élève de l'école secondaire des Chutes, tous membres de l'équipe de curling Rink Milot ont remporté la médaille d'or lors du tournoi de curling U18 Optimist de Régina;

CONSIDÉRANT que ce tournoi, à saveur internationale, réunissait des équipes du Canada, des Etats-Unis et du Japon;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées à ces élèves pour leur succès remporté à ce prestigieux tournoi de curling.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, les commissaires adoptent une résolution autorisant la conclusion d'une entente de concertation interrégionale dans le domaine de la formation professionnelle.

Concertation avec les commissions scolaires des régions 04-17 pour les nouveaux programmes en formation professionnelle

RÉSOLUTION 176 0409 : CONSIDÉRANT l'intérêt et le besoin des jeunes et des adultes du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie à s'inscrire à un programme de la formation professionnelle à proximité;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie souhaite accroître la persévérance scolaire, la qualification et la rétention des jeunes dans la région;

CONSIDÉRANT le nombre limité de programmes à la carte de formation professionnelle offert dans les régions et la volonté d'améliorer l'offre de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires des régions 04 et 17 désirent soutenir les efforts des partenaires socio-économiques pour maintenir et améliorer les taux de qualification et d'emploi sur leur territoire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir un mécanisme interrégional de concertation et de coordination en formation professionnelle favorisant l'accès dans les régions 04 et 17 à un plus grand nombre de programmes conduisant au DEP ou à l'ASP;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de concertation interrégionale dans le domaine de la formation professionnelle impliquant les commissions scolaires des régions 04 et 17;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Une résolution est après cela adoptée pour la désignation des délégués et d'un substitut aux assemblées générales de la F.C.S.Q.

Président(e)

Délégués et substitut aux assemblées générales de la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 177 0409 :
scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la commission scolaire a droit à quatre (4) délégués officiels à titre de représentants aux assemblées générales de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner un (1) substitut en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient désignés pour l'année scolaire 2008-2009, les délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie aux assemblées générales de la F.C.S.Q. ainsi que le substitut, à savoir :

- ✓ madame Danielle Bolduc, déléguée;
- ✓ monsieur Yvon Geoffroy, délégué
- ✓ madame Diane Samson, déléguée;
- ✓ madame Johanne Harvey, déléguée;
- ✓ monsieur Réjean Gélinas, substitut.

Adopté unanimement

Par la suite, le directeur des Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel, présente aux membres du conseil des commissaires un suivi budgétaire en date du 28 février 2009. Durant cette présentation, soit à 20 h 20, la tenue d'un huis clos est demandée.

Huis clos

RÉSOLUTION 178 0409 :

Madame la commissaire Lise Marchand PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Adopté unanimement

À 20 h 25, il est procédé à la réouverture au public de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 179 0409 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit

rouverte au public.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Serge Trudel informe les commissaires des nouvelles règles budgétaires 2009-2010.

Président(e)

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique. M^{me} Sylvie Rainville, coordonnatrice, soumet alors une recommandation quant au choix d'un soumissionnaire pour un contrat de fenestrage. Au terme des explications fournies, il est donné suite à cette recommandation.

Octroi de contrat –
Nouveau
fenestrage à
l'école secondaire
du Rocher

RÉSOLUTION 180 0409 : CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2008-2009 », que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé les allocations pour le remplacement de la fenestration, portes et cadres à l'école secondaire du Rocher;

CONSIDÉRANT, conformément à la résolution 138 0209, que la Commission scolaire de l'Énergie a révisé le projet en vue de réduire la portée des travaux et a publié un nouvel appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 31 mars 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0409-04;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de Christian Jacques des architectes Jacques & Gervais;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de fenestration, portes et cadres soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit : Construction Richard Champagne inc. de Saint-Tite, au montant de 164 884,45 \$ taxes incluses;

QU'il demeure entendu que conformément à la clause du devis descriptif, les travaux se termineront au plus tard le 20 août 2009;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la commission scolaire, le contrat afférent.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 3 avril 2009.

À 21 h 05, l'ordre du jour étant complété, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 181 0409 : Monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président(e)

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire